



Communiqué de presse

Le 27 janvier 2026

Les jardins du Val-de-Grâce ouvrent leurs portes aux Parisiennes et aux Parisiens

La Ville de Paris et la Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris annoncent l'ouverture au public des jardins du Val-de-Grâce, situés au 74 ter boulevard du Port-Royal (Paris 5^e), à partir du mercredi 28 janvier à l'issue d'un vaste projet de restauration et de réaménagement conduit entre décembre 2024 et janvier 2026. D'une superficie totale de plus de 16 000m², ce site patrimonial exceptionnel devient ainsi le deuxième plus grand espace vert parisien inauguré lors de la mandature 2020-2026, après la forêt urbaine du bois de Charonne.

Des nouveaux jardins ancrés dans une stratégie d'adaptation aux enjeux du changement climatique

Dans le cadre du plan dit « P300 » adopté par le Conseil de Paris en 2023, qui vise à créer 300 hectares d'espaces végétalisés accessibles supplémentaires, la Ville de Paris s'est engagée à garantir pour chaque habitant l'accès à un espace de nature à moins de 15 minutes à pied de son domicile. L'un de ses objectifs est de disposer de 10 m² d'espaces verts par habitant, en protégeant et valorisant les sites déjà existants dans la capitale, mais aussi en créant de nouveaux jardins. Pour concrétiser cette ambition, la Ville développe des partenariats visant à ouvrir au public des sites jusqu'alors méconnus ou inaccessibles, comme les jardins du Val-de-Grâce.

L'Etat porte en parallèle une ambition forte d'accompagnement des collectivités territoriales dans leur transition écologique. Cela s'est traduit notamment par la mise en place en 2023 du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit « Fonds vert », destiné à aider les collectivités à adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie. Plus de 135 M€ ont été mobilisés au cours des trois années par l'Etat à Paris au titre du Fonds vert pour notamment près de 70 projets de renaturation de l'espace public ou d'ouverture d'espaces verts, dont ce projet de restauration du jardin du Val-de-Grâce.

Pensés comme un espace de respiration apaisé et frais, les jardins du Val-de-Grâce offriront aux habitants un lieu de promenade et de tranquillité accessible, tout en assurant la préservation et la transmission d'un patrimoine historique majeur au cœur de la capitale.

Plus de 16 000m² d'espaces verts historiques revalorisés et nouvellement accessibles à toutes et tous

La restauration et l'ouverture au public concernent la frange sud des jardins historiques situés derrière l'ancienne abbaye du Val-de-Grâce avant sa transformation en hôpital militaire. Le suivi des études et des travaux de restauration a été confié à une équipe pluridisciplinaire d'architectes, paysagistes, arboristes et bureaux d'études spécialisés. Cette organisation a permis de conduire une restauration respectueuse de l'histoire du site tout en intégrant des évolutions adaptées aux usages contemporains et aux enjeux environnementaux. Le projet, visant à ouvrir ces lieux d'une superficie de 1,6 hectare aux Parisiennes et aux Parisiens, a permis une augmentation significative de la surface végétalisée, de 9 917 m² à 12 270 m², (avec une part de végétalisation du site passant donc de 61% à 72%).

Les surfaces végétales perméables atteignent désormais 11 584 m², tandis que les surfaces minérales imperméables ont été réduites de 4 370 m². Le jardin compte désormais 49 851 plantes vivaces ainsi que 40 plantes grimpantes, 12 652 arbustes et 429 arbres, dont 252 nouvellement plantés, en complément de 180 arbres existants conservés. Les plantations privilégient largement les essences locales et régionales, contribuant au renforcement durable de la biodiversité et à l'adaptation du site au changement climatique.

A l'issue des travaux menés, les jardins conservent leur structure du XVIIème siècle, avec un bosquet, une plantation d'arbres en quinconce, une pelouse accessible, ainsi qu'une prairie en demi-lune. Au centre du parterre central, un bassin a été rajouté, tandis que les carrières situées sous l'emprise du jardin, classées, ont fait l'objet de travaux confortatifs réalisés avant l'ouverture au public.

Un projet co-construit par la Ville de Paris et l'Etat

Site appartenant à l'État et mis à disposition de la Ville de Paris afin de le réhabiliter et l'intégrer à la vie de quartier du 5e arrondissement, ce projet d'ouverture des jardins du Val-de-Grâce au grand public a été conçu conjointement par la Ville de Paris, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, et le ministère des Armées, avec le concours du ministère de l'Enseignement supérieur. Ce projet a bénéficié d'un important financement de la Ville de Paris sur la maîtrise d'ouvrage, avec un co-financement significatif de l'Etat en parallèle. D'un investissement total de 9,6 millions d'euros, dont 8,6 M€ pour la rénovation de restauration des jardins, cette réalisation a ainsi bénéficié de 4,2 millions d'euros de subventions de la part de l'Etat, dont 3 M€ au titre du Fonds vert.

Compte tenu du statut patrimonial classé des jardins du Val-de-Grâce, le projet a été suivi par le Contrôle scientifique et technique de l'État, garant du respect des exigences de conservation et de la transmission du patrimoine aux générations futures, et a bénéficié d'un soutien de la DRAC Ile-de-France.

Contacts presse :

Ville de Paris

Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr